



# Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

## Le Mot du Président

Encore une année de passée, avec un bilan qui pour notre association est plutôt mitigé.

Dans les domaines essentiels qui nous tiennent à cœur, à savoir :

- les largeurs minimales des cheminements piétons (1,40 m),
  - les cheminements piétons devant les grands chantiers (voir article en page 2),
  - les durées de traversées piétons aux feux,
  - le stationnement gênant des voitures sur les trottoirs,
- il est bien difficile d'obtenir des améliorations.

L'automobile reste manifestement prioritaire devant les piétons et les cyclistes, et nous le déplorons.

En ce qui concerne la cohabitation piétons - cyclistes, vous trouverez ci-contre notre "courrier des lecteurs DNA".

Comme vous pourrez le lire, nous faisons appel au civisme de tous. Ce thème est traité par le groupe de travail "cohabitation piétons - cyclistes - automobilistes" des Conseils de quartier de Strasbourg. Notre proposition d'action à ce sujet, évoquée dans le précédent bulletin (création de panneaux illustrés comportant des messages sur le thème du respect d'autrui), a été partiellement reprise sous forme de panneaux humoristiques, dont certains ont déjà été implantés temporairement en certains points de la ville.

Et par ailleurs une charte a été rédigée et sera prochainement adoptée, puis diffusée. Affaire à suivre.

Le Plan piéton de la ville de Strasbourg, qui était un peu en sommeil, va se réveiller avec du neuf pour la "magistrale piétonne" (place de la Gare à la place du Marché à Neudorf); La rue du 22 novembre ou la rue du Jeu des enfants, voire les deux, pourraient devenir en partie des aires piétonnes. Et par ailleurs la rue des Juifs et la rue du Parchemin seront bientôt réaménagées en zones de rencontre.

En ce qui concerne l'accidentalité des piétons dans notre département, l'année écoulée se solde par un très mauvais bilan.

Après un seul piéton tué en 2015, il y en a eu 4 en 2016 : 2 d'âge compris entre 45 et 65 ans, et 2 de plus de 65 ans, 1 à Strasbourg, dans la rue de Wasselonne, et les 3 autres à Châtenois, Haguenau et Surbourg.

Autre sujet, à l'échelon national Le PAMA est devenu le PAMUV : plan d'action pour la marche et l'usage du vélo.

Des mesures nouvelles devraient sortir cette année, et - espérons-le - la définition du trottoir.

En ce début d'année je vous invite à renouveler votre adhésion et donc votre soutien à notre association (bulletin d'adhésion ci-joint).

Et pour terminer je présente à tous mes vœux les plus sincères de bonne santé, bonheur et réussite en 2017.

Gilles HUGUET

## Au sujet des conflits piétons - cyclistes courrier des lecteurs DNA du 27 décembre 2016



« Le président de l'association "Piétons 67" invite au respect du Code de la route et à l'observation des règles du vivre-ensemble, afin que cyclistes, piétons et automobilistes pacifient leur rapports sur l'espace public. »

« L'association Piétons 67 se sent interpellée par l'abondance et souvent la véhémence des courriers des lecteurs des DNA sur les conflits entre piétons et cyclistes. Le Code de la route édicte des règles qui s'appliquent à tous. Or on constate – en caricaturant un peu – qu'il y a des bons et des mauvais automobilistes, des bons et des mauvais cyclistes, des bons et des mauvais piétons. Aucun de ces usagers n'apprécie d'être gêné ou mis en insécurité par les autres.

Dans cette cohabitation, si le « ressenti négatif » est généralement plus important chez les piétons que chez les autres usagers, c'est parce qu'ils sont les plus vulnérables, du fait de leur faible vitesse de déplacement, de leur absence de protection et également, pour beaucoup, de leur état : enfants, personnes âgées, personnes avec des poussettes, personnes à mobilité réduite.

Il se trouve qu'un nouvel article du Code de la route a été édicté par le décret du 30 juillet 2008 : il a défini le « principe du respect du plus faible par le plus fort ».

Hélas, les pouvoirs publics ont peu communiqué à cette date sur cette nouveauté du Code de la route, et les verbalisations n'ont pas assez suivi cette règle, en allant également du plus fort vers le plus faible, afin d'inciter au respect mutuel.

C'est bien dommage. Mais « nul n'est censé ignorer la loi »...

Le fond du problème est bien là : le mot « respect », qui est une règle de vie, s'applique aussi dans la circulation.

Tout un chacun se doit de respecter d'une part les règles définies par le Code de la route, et d'autre part des règles moins définies du vivre ensemble, afin de mieux cohabiter dans le même monde. »

## ***Lettre à M. Roland RIES, Maire de Strasbourg, au sujet des chantiers***

Strasbourg le 7 décembre 2016

Monsieur le Maire,

Par lettre en date du 18 juillet, qui faisait suite à la réunion du 18 mai sur le terrain avec votre Adjoint Mathieu Cahn, vous nous donnez des précisions sur les chantiers de l'avenue de Colmar, en particulier sur la procédure et sur les délais.

Piétons 67 vous en remercie.

Vous évoquez pour les chantiers à venir la "prise en compte de la sécurité des usagers des espaces publics, notamment celle des piétons et des cyclistes, les plus vulnérables".

Nous souhaitons effectivement qu'elle soit bien prise en compte, avec en particulier pour les piétons des largeurs de cheminement pour tous, y compris pour les personnes à mobilité réduite, suffisantes pour leur sécurité, à savoir 1,40 m. qui est la norme.

Ce n'était hélas pas le cas sur les chantiers en cours le 18 mai dernier :

***Voir photo 1***

Piétons 67 souhaite bien évidemment que la prise en compte de la sécurité des piétons soit généralisée à tous les chantiers, où qu'ils soient dans la ville de Strasbourg.

A cet effet, il serait nécessaire de mieux partager l'espace le long des chantiers entre tous les usagers.

Trop souvent il est demandé aux cyclistes de mettre pied à terre, aux piétons de prendre le trottoir d'en face ou de partager un espace insuffisant et non sécurisé alors que la circulation automobile dispose de 2x2 voies de circulation en raison d'un flux important aux heures de pointe :

***Voir photo 2***

La plupart des chantiers comportent des restrictions de circulation, elles doivent faire l'objet d'un partage plus équitable et plus sécurisé entre les divers usagers.

Veillez croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre considération très distinguée.

Gilles HUGUET  
Président

Copie à MM. M. Cahn, Adjoint au Maire  
J-B. Gernet, Adjoint au Maire  
J-B. Mathieu, Conseiller municipal



***photo 1***



***photo 2***

### ***Nos activités depuis juillet 2016***

**Réunions mensuelles :** 06.07/ 07.09/ 10.10/ 09.11/ 07.12

14 septembre	réunion projet tram Koenigshoffen
26 septembre	réunion déplacements Conseil de quartier Neuhof
27 septembre	réunion Conseil de quartier Centre V.
29 septembre	réunion projets communes de l'Eurométropole
3 octobre	réunion inter CQ cohabitation
4 octobre	réunion projets ville de Strasbourg
10 octobre	réunion quais sud
11 octobre	réunion Conseil de quartier Centre V.
15 octobre	réunion FNAUT Alsace
21 au 23 octobre	congrès FNAUT
4 novembre	réunion Conseil citoyen Musau
10 novembre	réunion commission sécurité routière EMS
16 novembre	réunion Conseil de quartier Centre V.
17 novembre	colloque transports urbains
30 novembre	remise des prix concours sécurité routière EMS
1er décembre	réunion Conseil de quartier Centre V.
12 décembre	réunion Conseil de quartier Centre V.
22 décembre	Etats généraux de la mobilité durable
27 décembre	article courrier des lecteurs DNA conflits piétons - cyclistes

## ***SOMMAIRE***

<b><i>Le Mot du Président</i></b>	<b><i>1</i></b>
<b><i>Courrier des lecteurs DNA conflits piétons-cyclistes</i></b>	<b><i>1</i></b>
<b><i>Lettre au Maire de Strasbourg au sujet des chantiers</i></b>	<b><i>2</i></b>
<b><i>Nos activités depuis juillet 2016</i></b>	<b><i>2</i></b>

**N'oubliez pas d'adhérer ou de ré-adhérer**

**Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »**  
**25 rue de Belfort – 67100 STRASBOURG**  
**Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : pietons67@yahoo.fr**